Scalenghe Sara,
Disability in the Ottoman Arab World, 1500-1800,

New York, Cambridge University Press, 2014 (Cambridge Studies in Islamic Civilization), xiv + 203 p.
ISBN : 978-1-107-04479-1.

Sara Scalenghe, de Loyola University Maryland, s'est attaquée, dans ce livre issu de sa thèse de doctorat, à la question difficile du handicap physique et mental dans les provinces arabes de l'Empire ottoman du XVIe au XVIIIe siècle. L'autrice a exploité une grande variété de sources (comprenant des manuscrits inédits en provenance des bibliothèques de Berlin, le Caire, Dublin, Istanbul, Paris, Princeton). L'ouvrage se divise en quatre chapitres thématiques (chacun suivi d'une section intitulée *conclusion*) qui sont censés dresser une typologie du handicap dans l'esprit des contemporains : la surdité et le mutisme ; la cécité ; les troubles psychiques et mentaux (*impairments of the mind*) ; et en dernier lieu, l'intersexuation (*intersex*). Scalenghe emploie les catégories de handicap (*disability*) et de handicapé (*disabled*) de façon opératoire et conformément aux conventions linguistiques de l'anglais moderne tout en en admettant le caractère anachronique (163).

La littérature arabe sur les imperfections des hommes remonte au moins au traité d'al-Jāḥiẓ (m. 868/9), *Kitāb al-burṣān wa-l-ʿurjān wa-l-ʿumyān wa-l-ḥūlān* (Livre des lépreux, estropiés, aveugles et strabiques). Le mot arabe *ʿāhā* que l'autrice traduit par *blight* (défaut, imperfection) constitue une catégorie bien plus englobante par rapport à ce que nous entendons par handicap ou déficience aujourd'hui, car les nez plats, les visages couverts de taches de rousseur ou la mauvaise haleine en font partie et tous les défauts physiques, cognitifs, sexuels et reproductifs qui sont difficiles à identifier à l'œil nu en sont exclus (1-3).

Des auteurs de l'époque ottomane, suivant la tradition entamée par al-Jāḥiẓ, comme Muḥammad al-Makkī (m. 1547) et Aḥmad al-Ḥifnāwī al-Bišārī (fl. 1769) mettent l'accent sur le divertissement en rassemblant de nombreuses anecdotes sur des juges, poètes, médecins, fous, voleurs, chauves, borgnes, barbus ostentatoires et bossus, à partir de hadiths, biographies et sources littéraires.

Dans la Grande Syrie (*Bilād al-Šām*) et en Égypte, les personnes atteintes de handicap physique ou mental ont acquis leurs traits distinctifs par des causes que l'on trouve également ailleurs : la guerre, la pauvreté, les anomalies congénitales et différentes maladies. Toutefois, les vagues de peste bubonique et la fréquence des mariages consanguins sont des facteurs spécifiques pour cette aire géographique. L'autrice y ajoute un élément propre à la Grande Syrie, issu des trouvailles récentes en géologie médicale : les terres de la région ne retenant pas suffisamment d'iode, les enfants des mères qui ont connu une déficience d'iode pendant la grossesse peuvent souffrir de goitre, de surdité, de développement corporel ou mental retardé (3-5). De grands centres urbains de cet espace, comme le Caire, Damas, Alep et Jérusalem, ont produit une masse de données documentaires en la matière (14).

Repérer les références au handicap, quasi omniprésentes, mais aussi très éparpillées dans les sources et mal documentées dans la société de l'époque, était le défi heuristique de Scalenghe. Son ambition est d'inscrire l'Empire ottoman dans le champ en germe des *disability studies*. Elle s'efforce, autant que ses sources le permettent, de rétablir et de documenter le vécu des personnes qui avaient des déficiences. Ses sources sont principalement des chroniques (à caractère autobiographique parfois), récits de voyages et dictionnaires biographiques (*ṭabaqāt*). L'autre versant est constitué par la jurisprudence islamique et la médecine. Les registres juridiques des tribunaux de cadis (*sijillāt*) y font défaut. Cette absence est regrettable dans la mesure où c'est une preuve concrète de l'application des règlements juridiques et de l'expérience quotidienne en société, mais il est vrai que, lorsqu'ils sont inédits, leur dépouillement systématique pour une telle thématique peut se prouver extrêmement difficile et chronophage.

Le premier chapitre consacré à la surdité et au mutisme s'ouvre par une citation fascinante de Paul Rycaut (m. 1700), auteur de *The History of the Present State of the Ottoman Empire* (1668), qui nous renseigne sur un langage de signes utilisé par les muets de la cour ottomane et que le sultan et de nombreux dignitaires maîtrisaient (21-22). Les muets étaient des serviteurs privilégiés de la cour ottomane comme les nains et les eunuques. Ils divertissaient le sultan, transmettaient des messages issus d'entrevues confidentielles et étaient les bourreaux personnels du souverain, spécialistes de l'étranglement des condamnés à la corde d'arc. Ce langage de signes était d'un niveau assez avancé pour son époque, mais ne concernait que les milieux auliques.

L'autrice dit n'avoir trouvé aucune discussion médicale concernant le mutisme, mais la surdité fait l'objet de débats parmi les auteurs. Les termes *samam* et *ṭaraš* sont interchangeables dans le langage populaire, mais la littérature scientifique (dans les écrits du médecin Da'ud al-Antakī, m. 1599, par exemple) identifie *ṣamam* comme la surdité pré-thétique, ou congénitale, accompagnée souvent de l'incapacité de

BCAI 31 (2017) Scalenghe Sara: Disability in the Ottoman Arab World, 1500-1800., recensé par Hayri Gökşin Özkoray
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

parler, alors que *ṭaraš* est défini comme une surdité post-thétique, qui s'apparente à la perte partielle ou totale de l'ouïe (27). Pour *ṭaraš*, s'il s'agit d'une obstruction de l'oreille, il existe des remèdes (ce qui est exclu si la surdité est causée par la vieillesse). Citant des anecdotes sur des oulémas du XVIe-XVIIe siècle (Sirāj al-Dīn al-Maqdisī, Ibn al-Furfūr, ʿAlī al-Šāmī) qui ont été atteints de la surdité post-linguale à des étapes relativement avancées de leur carrière, Scalenghe conclut que la perte d'audition n'était pas nécessairement un désavantage pour ceux qui jouissaient déjà d'un certain privilège dans la société : elle n'empêchait même pas d'être nommé imam à la mosquée de Médine (ʿAlī al-Šāmī) ou de détenir le poste de cadi à Damas comme Riyāḍī al-Uṭrūš « le Sourd » al-Rūmī (32).

Le mutisme a posé un certain nombre de problèmes aux *fuqahāʾ*, notamment en matière de prière et rites religieux. L'école chafiite stipule que la simulation de l'énonciation avec la langue et les lèvres est nécessaire pour les personnes muettes, alors que la position majoritaire hanafite soutient que prononcer la prière « dans son cœur » était suffisant, l'une des composantes essentielles de la prière étant l'intention du croyant (36). L'absence d'exclusion catégorique des muets de la communauté des croyants est qualifiée de remarquable par l'autrice qui met en perspective la situation des muets ottomans par rapport à ceux de l'Espagne de l'époque moderne où ils étaient exclus des activités principales de la foi catholique (39-40). De plus, la jurisprudence islamique incluait les muets dans son exhortation générale au mariage. La norme étant le consentement verbal pour l'établissement du contrat matrimonial, la solution pour les muets était de fournir un consentement par écrit ou de manifester son assentiment par un « signe clair » (*išāra maʿlūma*), *idem* pour la répudiation et les contrats de transactions de propriété et de commerce ou la désignation d'un représentant légal (41-44). Mais seule l'école malikite admet la validité du témoignage écrit d'un muet au tribunal (44). L'association aristotélicienne de la surdité génétique à une déficience de l'intelligence était monnaie courante en Europe moderne, mais, dans les provinces arabes de l'Empire ottoman, elle n'aurait pas été une croyance infaillible : bien au contraire, la surdité était associée à la générosité, le mutisme à l'intelligence et la cécité à des capacités aiguës de mémorisation (50). Dans une société qui donnait la primauté à la communication orale et à la sophistication rhétorique, les personnes qui étaient congénitalement sourdes à la naissance s'en sortaient avec beaucoup plus de difficultés par rapport à celles qui étaient atteintes de la surdité post-thétique ; ils bénéficiaient, du moins en théorie, des droits fondamentaux accordés à d'autres musulmans (l'autrice ne se réfère étrangement pas à des *dhimmī*-s qui étaient évidemment concernés par ces droits en dehors des rites et prières de l'islam) (51).

Dans le deuxième chapitre, traitant des aveugles, Scalenghe affirme d'emblée que, parmi les significations culturelles attribuées aux déficiences physiques, la cécité avait une place privilégiée (53). Le trachome oculaire, généralement dû aux piètres conditions sanitaires, et contagieux, touchait de larges pans de la société en Égypte et en Syrie. En l'absence de soins adéquats, cette maladie pouvait donner lieu à la cécité de façon irréversible (54-55).

Le repérage par l'autrice du surnom *baṣīr* dans les chaînes onomastiques des dictionnaires biographiques est remarquable et intéressant : signifiant « voyant, doué de la vue », il était employé pour des aveugles ayant des exploits et succès, ou des talents notoires ; on disait qu'ils voyaient avec leurs cœurs (*al-baṣīr bi-qalbi-hi*) (59-60). En raison des attentes réduites que l'on avait des aveugles, l'acuité de leurs sens autres que la vue, ainsi que leur mobilité et autonomie impressionnaient grandement leurs interlocuteurs (61-64).

Pour la loi islamique, les borgnes se trouvaient dans la même situation que ceux qui ne souffraient d'aucune déficience visuelle quant à leurs droits et obligations. De ce point de vue, ils n'étaient tenus de participer ni à la prière du vendredi, ni au jihad ; ils n'avaient pas l'obligation d'effectuer le pèlerinage à la Mecque même quand ils en avaient les moyens (74-77). Les juristes hanafites qualifient généralement d'inadmissible, comme dans le cas du mufti palestinien Ḫayr al-Dīn al-Ramlī (m. 1671), le témoignage des aveugles en justice, car il serait fondé uniquement sur l'ouï-dire (78-79).

Les dictionnaires biographiques sont très riches en renseignements concernant les oulémas aveugles de l'époque, et les hommes bien éduqués n'avaient pas de difficultés pour exercer un métier qui leur permettait de s'entretenir (79-82). Les aveugles pouvaient être entretenus par des membres de leur famille à travers le système de *nafaqa*, assistés par des fondations pieuses, charitables (*waqf*) ; ceux qui n'en avaient pas la possibilité recouraient à la mendicité (82-85).

Le troisième chapitre porte sur la déficience mentale ou les troubles psychiques (*iḫtilāl al-ʿaql*) (88, 98). Elle est divisée en quatre catégories (qui s'entrecroisent parfois), l'idiotie (*ʿatāha*), la mélancolie (*mālanḫūliyā* ou *mālīḫūliyā*, terme technique emprunté au grec qui ne se trouve que dans les traités médicaux), la folie violente ou la démence (*junūn*), et la folie divine/sacrée *(majdhūb)* (89, 94, 102, 122). L'idiotie congénitale était considérée comme incurable contrairement à la mélancolie ou à la démence.

BCAI 31 (2017) Scalenghe Sara: Disability in the Ottoman Arab World, 1500-1800., recensé par Hayri Gökşin Özkoray
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

La théorie hippocratique des humeurs établissait une corrélation entre le tempérament (*mizāj*) d'une personne et la proportion des quatre humeurs corporellement présentes (le sang, la bile jaune, la bile noire, la pituite) (91). Si la bile noire (*al-sawdā'*), associée au spleen dans l'anatomie humaine, prenait le dessus sur le tempérament d'une personne (et par extension sur tout son corps), elle la rendait inévitablement mélancolique. Cette condition se traduit par un amour de la solitude, la morosité, être sur le qui-vive, la paranoïa, le délire (*hadhayān*) et la peur constante (91-92). La folie tout court (*junūn*) en est une déclinaison encore plus violente et aiguë qui correspond à un état second qui peut être aussi bien continu qu'intermittent (93, 97). L'autrice reproche à Michel Foucault d'être peut-être un peu *simpliste* dans son *Histoire de la folie à l'âge classique* en ce qui concerne la France des XVIIe-XVIIIe siècles, ce qui est une critique un peu trop facile à mon sens (98). Scalenghe elle-même se contente de donner un raccourci assez réducteur de l'œuvre foucaldienne, alors qu'elle aurait pu en tirer un plus grand profit sur le plan conceptuel, méthodologique et heuristique. Certes, il n'y a pas eu de « Grand Renfermement » dans les provinces arabes de l'Empire ottoman, donc il n'y a pas eu de vrai équivalent ottoman de l'institutionnalisation de l'internement à grande échelle qui était propre à la France du XVIIe siècle. Toutefois, cela n'empêche aucunement Scalenghe de s'interroger davantage sur la nature de cet « événement décisif : le moment où la folie est perçue sur l'horizon social de la pauvreté, de l'incapacité au travail, de l'impossibilité de s'intégrer au groupe ; le moment où elle commence à former texte avec les problèmes de la cité. Les nouvelles significations que l'on prête à la pauvreté, l'importance donnée à l'obligation du travail, et toutes les valeurs éthiques qui lui sont liées, déterminent de loin l'expérience qu'on fait de la folie et en infléchissent le sens » (1). En se confinant à la description des traités médicaux et aux anecdotes rapportées par des sources narratives, l'autrice ferme les portes à des questionnements sur la société contemporaine. Par exemple, Miri Shefer-Mossensohn, dont Scalenghe ne fait pas un usage suffisant, avait fait l'effort continu et cohérent de bien inscrire son étude de la médecine ottomane dans le tissu social et le paysage urbain de l'époque (2).

En l'absence d'une étude systématique des estropiés (ce qui aurait demandé une recherche d'histoire sociale ambitieuse), S. Scalenghe consacre la quatrième et dernière partie de son livre à l'intersexuation. Elle choisit de traiter le cas des hermaphrodites comme celui d'un handicap, sans beaucoup argumenter en faveur de cette approche au début de son chapitre (124-125). La pertinence conceptuelle de ce chapitre au sein de cette monographie étant discutable, la contribution de l'autrice en la matière, de l'ordre d'une quarantaine de pages, est plus que bienvenue dans le champ des études ottomanes. Il n'y avait pas eu d'étude de référence de la part des Ottomanistes faisant un contrepoint à l'article pionnier de Paula Sanders sur la période médiévale (3). Les organes génitaux ambigus ou atypiques posent évidemment problème dans une société fondée sur une vision et séparation binaires de la différenciation des sexes : sur le plan juridique notamment, il est nécessaire de situer l'individu dans la catégorie masculine ou féminine. À ce sujet, étant donné que l'intersexuation a constitué un certain nombre de dilemmes ou apories dans le domaine jurisprudentiel, il est justifié d'en parler sur le même plan que la surdité, la cécité et la folie. L'autrice rapporte le célèbre cas d'ʿAlī/ʿAliyya, un relieur/une relieuse imberbe, vivant à Damas autour de l'an 1545-1546, qui avait comme amoureux un certain ʿAbd al-Raḥmān ; l'affaire est portée à l'attention du *nā'ib* chafiite du district, qui a l'impression qu'ʿAlī tendait vers le sexe féminin, tout en suggérant qu'il était probablement hermaphrodite (*ḫunthā*). Le juge demande son examen médical, lequel établit qu'ʿAlī avait une vulve couverte d'une petite protubérance sur laquelle étaient trois petits orifices. L'avis des experts médicaux sollicités par le tribunal conduit le juge à décider qu'ʿAlī était en réalité une fille (son nom devint aussitôt ʿAliyya), ce qui lui permit d'épouser ʿAbd al-Raḥmān qui lui avait déjà fait perdre sa virginité (124). Cette anecdote, relayée par al-Muḥibbī, l'auteur du dictionnaire biographique de la fin du XVIIe siècle, *Ḫulāṣat al-athar*, avait été analysée cinq ans plus tôt par Khaled El-Rouayheb ; Scalenghe n'ignore pas le livre de ce dernier dans d'autres endroits de son propre ouvrage (154-155), mais néglige de le mentionner lorsqu'elle renvoie au même passage d'al-Muḥibbī (vol. III, p. 316) (4). En tout cas, cette anecdote montre bien

(1) Michel Foucault, *Histoire de la folie à l'âge classique* [1961], *in* idem, *Œuvres I*, éd. par Frédéric Gros *et alii*, Paris, Gallimard, 2015 (Bibliothèque de la Pléiade 607), p. 94-95.

(2) Miri Shefer-Mossensohn, *Ottoman Medicine. Healing and Medical Institutions, 1500-1700*, Albany (New York), State University of New York Press, 2009, p. 45, 153-170 et 187-190.

(3) Paula Sanders, « Gendering the Ungendered Body: Hermaphrodites in Medieval Islamic Law », *in* Nikki R. Keddie et Beth Baron (éds.), *Women in Middle Eastern History: Shifting Boundaries in Sex and Gender*, New Haven (Connecticut), Yale University Press, 1992, p. 74–95.

(4) Khaled El-Rouayheb, *Before Homosexuality in the Arab-Islamic World, 1500-1800*, Chicago-Londres, The University of Chicago Press, 2009, p. 65 et 174 n. 55.

BCAI 31 (2017) Scalenghe Sara: Disability in the Ottoman Arab World, 1500-1800., recensé par Hayri Gökşin Özkoray
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

le pragmatisme juridique envers l'ambiguïté sexuelle que Scalenghe explore au travers de l'analyse de traités juridiques et des recueils de fatwas (136, 138-139). Tout de même, aborder des recueils de fatwas dans une sous-section intitulée *The Law in Practice* (142-146) est pour le moins problématique : si ces compilations comprennent un certain nombre de questions reflétant des soucis quotidiens de vraies personnes, une bonne partie consiste en la réflexion et à la dissertation spéculatives et abstraites des spécialistes du *fiqh* qui y prennent un plaisir particulier sur le plan intellectuel et professionnel.

La propension de l'autrice à paraphraser de façon descriptive ses sources narratives et à rester globalement anecdotique (et par conséquent insuffisamment critique) provient notamment de son choix de ne pas avoir dépouillé les registres juridiques (54-58 *et passim*). La critique principale que je peux adresser à Sara Scalenghe porte sur le fait qu'elle n'a pas véritablement mis en évidence une évolution historique malgré les bornes chronologiques assez vastes de son ouvrage. Que l'on qualifie les handicapés des provinces arabes de l'Empire ottoman de *marginaux* dans la société ou non, le livre de Scalenghe ne consiste pas en une étude *dynamique* (Jacques Le Goff) « repérant et analysant des processus plutôt que des états » (5).

Ces réserves mises à part, cet ouvrage est une très grande contribution à la littérature secondaire et désormais la référence de base dans son domaine : il incombe aux successeurs de Scalenghe d'étudier les autres secteurs géographiques (notamment en étudiant les sources en turc, grec, arménien, serbo-croate, hébreu, etc.) et l'époque tardive (le XIXe siècle) de l'Empire ottoman.

Hayri Gökşin ÖZKORAY
CÉTOBaC, École Pratique des Hautes Études, PSL

(5) François Georgeon et Işık Tamdoğan, « Marginaux », *in* François Georgeon, Nicolas Vatin et Gilles Veinstein (dirs.), *Dictionnaire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 2015, p. 756-758.

BCAI 31 (2017) Scalenghe Sara: Disability in the Ottoman Arab World, 1500-1800., recensé par Hayri Gökşin Özkoray
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net